

REPUBLIQUE FRANCAISE

21440026900129 VILLE DE CARQUEFOU

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE PRINCIPALE DE CARQUEFOU

SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNE
dont la population est de 3500 habitants et plus
ESPACE CULTUREL ET DE CONGRES DE LA FLEURIAYE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE ECC M40-1

ANNEE 2018

SOMMAIRE

Pages	
	<p>I - Informations générales - Modalités de vote du budget</p> <p>II- Présentation générale du budget A1- Vue d'ensemble - Sections A2- Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1- Balance générale du budget - Dépenses B2- Balance générale du budget - Recettes</p> <p>III - Vote du budget A1- Section d'exploitation - Détail des dépenses A2- Section d'exploitation - Détail des recettes B1- Section d'investissement - Détail des dépenses B2- Section d'investissement - Détail des recettes B3- Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles</p>

IV - ANNEXES		
	A - Eléments du bilan	
	A1- Etat de la dette 1.1- Détail des crédits de trésorerie 1.2- Répartition par nature de dette 1.3- Répartition des emprunts par structure de taux 1.4- Typologie de la répartition de l'encours 1.5- Détail des opérations de couverture 1.6- Autres dettes A2- Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1- Etat des provisions et des dépréciations A3.2- Etalement des provisions A4.1- Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2- Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1.1- Etats dépenses, recettes services eau et assainissement - Exploitation A5.1.2- Etats dépenses, recettes services eau et assainissement - Investissement A5.2.1- Etats dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec. - Exploitation A5.2.2- Etats dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec. - Investissement A6- Etat des charges transférées A7- Détail des opérations pour le compte de tiers	
	B - Engagements hors bilan	
	B1.1- Etat des emprunts garantis par la régie B1.2- Calcul du ratio d'endettement B1.3- Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4- Etat des contrats de crédit - bail B1.5- Etat des contrats de partenariat public - privé B1.6- Etat des autres engagements donnés B1.7- Etat des engagements reçus B2.1- Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2- Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
	C - Autres éléments d'information	
	C1.1- Etat du personnel C1.2- Personnel de l'étab. de rattach. employé par la régie C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris C3- Liste des services individualisés dans un budget annexe	
	D - Arrêté et signatures	
	D - Arrêté et signatures	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1).
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - cumulé - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires en cours

V - Le présent budget a été voté (2) :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 925 018.00	1 925 018.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		1 925 018.00	1 925 018.00

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	200 367.00	293 593.43
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	28 303.58	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	64 922.85	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		293 593.43	293 593.43

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET	2 218 611.43	2 218 611.43

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	972 502.00		968 360.00	968 360.00	968 360.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	616 582.03		651 141.00	651 141.00	651 141.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	133 840.00		124 700.00	124 700.00	124 700.00
Total des dépenses de gestion des services		1 722 924.03		1 744 201.00	1 744 201.00	1 744 201.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00		1 200.00	1 200.00	1 200.00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 732 924.03		1 745 401.00	1 745 401.00	1 745 401.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	178 341.00		179 617.00	179 617.00	179 617.00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		178 341.00		179 617.00	179 617.00	179 617.00
TOTAL		1 911 265.03		1 925 018.00	1 925 018.00	1 925 018.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIcipe	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	1 925 018.00
---	--------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	1 173 500.00		1 134 500.00	1 134 500.00	1 134 500.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	714 827.03		771 865.00	771 865.00	771 865.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	13 000.00		13 000.00	13 000.00	13 000.00
Total des recettes de gestion des services		1 901 327.03		1 919 365.00	1 919 365.00	1 919 365.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 285.00				
Total des recettes réelles d'exploitation		1 905 612.03		1 919 365.00	1 919 365.00	1 919 365.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	5 653.00		5 653.00	5 653.00	5 653.00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 653.00		5 653.00	5 653.00	5 653.00
TOTAL		1 911 265.03		1 925 018.00	1 925 018.00	1 925 018.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIcipe	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	1 925 018.00
---	--------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	173 964.00
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
20	PAS DE CHAPITRE					
21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			24 440.00	24 440.00	24 440.00
23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 265.83	4 226.08	83 330.00	83 330.00	87 556.08
	IMMOBILISATIONS EN COURS	35 079.00	24 077.50	11 000.00	11 000.00	35 077.50
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		124 344.83	28 303.58	118 770.00	118 770.00	147 073.58
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	75 744.00		75 944.00	75 944.00	75 944.00
Total des dépenses financières		75 744.00		75 944.00	75 944.00	75 944.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		200 088.83	28 303.58	194 714.00	194 714.00	223 017.58
040	COMPTES DE STOCKS ET EN COURS	5 653.00		5 653.00	5 653.00	5 653.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 653.00		5 653.00	5 653.00	5 653.00
TOTAL		205 741.83	28 303.58	200 367.00	200 367.00	228 670.58

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	64 922.85
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	293 593.43
---	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
13	PAS DE CHAPITRE					
16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	102 398.49		113 976.43	113 976.43	113 976.43
Total des recettes d'équipement		102 398.49		113 976.43	113 976.43	113 976.43
106	Réserves					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (165)					
Total des recettes financières						
4582	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		102 398.49		113 976.43	113 976.43	113 976.43
021	Virement de la section d'exploitation					
040	COMPTES DE STOCKS ET EN COURS	178 341.00		179 617.00	179 617.00	179 617.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
Total des recettes d'ordre d'investissement		178 341.00		179 617.00	179 617.00	179 617.00
TOTAL		280 739.49		293 593.43	293 593.43	293 593.43

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	293 593.43
---	------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	173 964.00
---	------------------------------	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	968 360.00		968 360.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	651 141.00		651 141.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	124 700.00		124 700.00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 200.00		1 200.00
68	<i>Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.</i>		179 617.00	179 617.00
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	1 745 401.00	179 617.00	1 925 018.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 925 018.00
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	PAS DE CHAPITRE			
	<i>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</i>		5 653.00	5 653.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	75 944.00		75 944.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	24 440.00		24 440.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	87 556.08		87 556.08
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	35 077.50		35 077.50
	Dépenses d'investissement - Total	223 017.58	5 653.00	228 670.58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	64 922.85
--	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	293 593.43
---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	1 134 500.00		1 134 500.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	771 865.00		771 865.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	13 000.00		13 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 653.00	5 653.00
	Recettes d'exploitation - Total	1 919 365.00	5 653.00	1 925 018.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 925 018.00
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	PAS DE CHAPITRE			
15	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	113 976.43		113 976.43
20	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
28	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		179 617.00	179 617.00
021	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS <i>Virement de la section d'exploitation</i>			
	Recettes d'investissement - Total	113 976.43	179 617.00	293 593.43

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	293 593.43
---	------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	972 502.00	968 360.00	968 360.00
- 60 - 604	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	674 886.00 583 980.00	663 700.00 594 350.00	663 700.00 594 350.00
6061 6063 6064 6066 6068	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE) FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT FOURNITURES ADMINISTRATIVES CARBURANTS AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	59 150.00 15 576.00 1 100.00 700.00 14 380.00	50 000.00 10 250.00 800.00 600.00 7 700.00	50 000.00 10 250.00 800.00 600.00 7 700.00
- 61 - 6135	SERVICES EXTERIEURS LOCATIONS, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS LOCATIONS MOBILIERES	 82 038.00 16 519.00	 65 330.00 19 350.00	 65 330.00 19 350.00
61521 61528	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS AUTRES	24 954.00 1 346.00	7 000.00 8 750.00	7 000.00 8 750.00
61551 61558	SUR BIENS MOBILIERES MATERIEL ROULANT AUTRES BIENS MOBILIERES	1 800.00 3 000.00	600.00 2 500.00	600.00 2 500.00
6156	MAINTENANCE	27 102.00	22 250.00	22 250.00
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	2 540.00	1 860.00	1 860.00
618	DIVERS	4 777.00	3 020.00	3 020.00
- 62 - 6225 6226 6228	AUTRES SERVICES EXTERIEURS REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS HONORAIRES DIVERS	 193 578.00 1 510.00 50.00 19 298.00	 217 330.00 15 100.00	 217 330.00 15 100.00
6231 6238	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ANNONCES ET INSERTIONS DIVERS	500.00 54 600.00	54 000.00	54 000.00
6244	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	30.00	30.00	30.00
6256 6257	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS MISSIONS RECEPTIONS	6 860.00 35 850.00	7 000.00 47 500.00	7 000.00 47 500.00
6261 6262	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	16 300.00 2 800.00	13 200.00 2 800.00	13 200.00 2 800.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	2 380.00	2 000.00	2 000.00
6281 6282 6283	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...) FRAIS DE GARDIENNAGE FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 300.00 9 600.00 42 500.00	1 700.00 9 000.00 65 000.00	1 700.00 9 000.00 65 000.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	22 000.00	22 000.00	22 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
63512	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.) IMPOTS DIRECTS (SAUF SUR BENEFICES) TAXES FONCIERES	22 000.00	22 000.00	22 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	616 582.03	651 141.00	651 141.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	14 403.15	15 353.00	15 353.00
6331	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIM. SUR REMUN.(AUTR VERSEMENT DE TRANSPORT	5 308.06	5 793.00	5 793.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	1 827.10	1 898.00	1 898.00
6333	PART. EMPLOYEURS FORMATION PROFESS. CONTINUE	1 960.00	1 870.00	1 870.00
6336	COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	5 307.99	5 792.00	5 792.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	602 178.88	635 788.00	635 788.00
6411	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
6413	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	346 879.37	367 543.00	367 543.00
6414	PRIMES ET GRATIFICATIONS	19 257.59		
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	44 100.61	68 106.00	68 106.00
6451	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
6453	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	87 778.57	90 890.00	90 890.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	58 426.59	65 222.00	65 222.00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	14 515.82	13 888.00	13 888.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	17 430.00	15 020.00	15 020.00
6474	AUTRES CHARGES SOCIALES			
6475	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	3 489.13	3 819.00	3 819.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	1 101.20	1 600.00	1 600.00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	2 700.00	3 000.00	3 000.00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	6 500.00	6 700.00	6 700.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	133 840.00	124 700.00	124 700.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	133 840.00	124 700.00	124 700.00
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES...	133 000.00	124 000.00	124 000.00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	840.00	700.00	700.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		1 722 924.03	1 744 201.00	1 744 201.00
66	CHARGES FINANCIERES			
- 66 -	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00	1 200.00	1 200.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00	1 200.00	1 200.00
6718	CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPERATIONS DE GESTION AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION	5 500.00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 500.00	1 200.00	1 200.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre / Article	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022		1 732 924.03	1 745 401.00	1 745 401.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	178 341.00	179 617.00	179 617.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	178 341.00	179 617.00	179 617.00
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	178 341.00	179 617.00	179 617.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		178 341.00	179 617.00	179 617.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		178 341.00	179 617.00	179 617.00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		1 911 265.03	1 925 018.00	1 925 018.00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				1 925 018.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	1 173 500.00	1 134 500.00	1 134 500.00
- 70 - 706	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES PRESTATIONS DE SERVICES	1 173 500.00 734 000.00	1 134 500.00 690 000.00	1 134 500.00 690 000.00
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES LOCATIONS DIVERSES	439 500.00	444 500.00	444 500.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	714 827.03	771 865.00	771 865.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	714 827.03	771 865.00	771 865.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	13 000.00	13 000.00	13 000.00
- 75 - 758	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	13 000.00 13 000.00	13 000.00 13 000.00	13 000.00 13 000.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		1 901 327.03	1 919 365.00	1 919 365.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 285.00		
- 77 - 775	PRODUITS EXCEPTIONNELS PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	4 285.00 4 285.00		
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		1 905 612.03	1 919 365.00	1 919 365.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	5 653.00	5 653.00	5 653.00
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	5 653.00 5 653.00	5 653.00 5 653.00	5 653.00 5 653.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 653.00	5 653.00	5 653.00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	1 911 265.03	1 925 018.00	1 925 018.00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	1 925 018.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
	PAS DE CHAPITRE			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		24 440.00	24 440.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		24 440.00	24 440.00
2031	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES		20 000.00	20 000.00
2051	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES ... CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES		4 440.00	4 440.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 265.83	83 330.00	83 330.00
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 265.83	83 330.00	83 330.00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		7 230.00	7 230.00
2184	MOBILIER	11 000.00	2 500.00	2 500.00
2188	AUTRES	78 265.83	73 600.00	73 600.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	35 079.00	11 000.00	11 000.00
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	35 079.00	11 000.00	11 000.00
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS CONSTRUCTIONS	35 079.00	11 000.00	11 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		124 344.83	118 770.00	118 770.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	75 744.00	75 944.00	75 944.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	75 744.00	75 944.00	75 944.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	800.00		
1687	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES AUTRES DETTES	74 944.00	75 944.00	75 944.00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		75 744.00	75 944.00	75 944.00
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		200 088.83	194 714.00	194 714.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
040	COMPTES DE STOCKS ET EN COURS	5 653.00	5 653.00	5 653.00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	5 653.00	5 653.00	5 653.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 653.00	5 653.00	5 653.00
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D			
13912	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT REGIONS	1 222.00	1 222.00	1 222.00
13918	AUTRES	4 431.00	4 431.00	4 431.00
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	5 653.00	5 653.00	5 653.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		205 741.83	200 367.00	200 367.00
RESTES A REALISER N-1				28 303.58
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				64 922.85
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				293 593.43

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
	PAS DE CHAPITRE			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	102 398.49	113 976.43	113 976.43
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	102 398.49	113 976.43	113 976.43
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO	102 398.49	113 976.43	113 976.43
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		102 398.49	113 976.43	113 976.43
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
- 10 -	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES RECETTES REELLES		102 398.49	113 976.43	113 976.43

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
021	Virement de la section d'exploitation			
040	COMPTES DE STOCKS ET EN COURS	178 341.00	179 617.00	179 617.00
- 15 -	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	178 341.00	179 617.00	179 617.00
2805	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	446.00		
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	132 000.00	131 550.00	131 550.00
28183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 300.00	4 502.00	4 502.00
28184	MOBILIER	1 183.00	5 312.00	5 312.00
28188	AUTRES	39 412.00	38 253.00	38 253.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		178 341.00	179 617.00	179 617.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		178 341.00	179 617.00	179 617.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		280 739.49	293 593.43	293 593.43
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				293 593.43

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie		SANS OBJET				
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
[...]														-
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
[...]														-
1643 Emprunts en devises (total)														
[...]														-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
[...]														-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
[...]														-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
[...]														-
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
[...]														-
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 124 146,51									
1681 Autres emprunts (total)														
[...]														-
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
[...]														-
1687 Autres dettes (total)					1 124 146,51									
3136 /	VILLE	31/12/2003	31/12/2003	31/12/2004	874 401,04	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	
3137 /	VILLE	31/12/2004	31/12/2004	31/12/2005	249 745,47	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A - 1
Total général					1 124 146,51									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)												
[...]			-									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
[...]			-									
1643 Emprunts en devises (total)												
[...]			-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
[...]			-									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
[...]			-									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												
[...]			-									
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
[...]			-									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				91 592,81					74 943,14			
1681 Autres emprunts (total)												
[...]			-									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
[...]			-									
1687 Autres dettes (total)				91 592,81					74 943,10			
3136 /	N	0,00		58 293,44	1,00	F			58 293,44			
3137 /	N	0,00	-	33 299,37	2,00	F			16 649,70			
Total général				91 592,81					74 943,10			

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû à la date de vote du budget (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
...														
TOTAL A														
Barrière simple (B)														
...														
Total B														
Option d'échange ©														
...														
Total C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
...														
Total D														
Multiplicateur jusqu'à 5 €														
...														
Total E														
Autres type de structures (F)														
...														
Total F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt à la date de vote du budget ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	36 ,36%					
	Montant en euros	33 299,37 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contra	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
(...)													
Taux variable simple (total)													
(...)													
Taux complexe (total) (2)													
(...)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe						
..						
Taux variable simple						
..						
Taux complexe						
..						
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2– AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500 €			26 juin 2008
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	15 décembre 1995
Linéaire	Bâtiments	60	
	Mobilier	15	
	Matériel de bureau, outillages	10	
	Matériel informatique	5	
	Véhicules	8	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES	A4.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Propositions Nouvelles	VOTE
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		81 597.00	81 597.00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	75 944.00	75 944.00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes	75 944.00	75 944.00
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	5 653.00	5 653.00
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	5 653.00	5 653.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	81 597.00	28 303.58	64 922.85	174 823.43

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Propositions Nouvelles	VOTE
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		179 617.00	179 617.00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		179 617.00	179 617.00
15	Provisions pour risques et charges		
1518	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	179 617.00	179 617.00
28033	FRAIS D'INSERTION		
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...		
28131	BATIMENTS	131 550.00	131 550.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	4 502.00	4 502.00
281832	MATÉRIEL INFORMATIQUE		
28184	MOBILIER	5 312.00	5 312.00
28188	AUTRES	38 253.00	38 253.00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R106	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	179 617.00				179 617.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 174 823.43
Ressources propres disponibles	IV 179 617.00
Solde (IV - II)	V 4 793.57

IV –	IV
ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
[...]							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché principal	A	1		1	0	1	1
Attaché	A	2		2	0,42	1	1,42
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	2		2	1,8		1,8
Adjoint administratif	C	1		1	0,8		0,8
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Technicien	B	1		1	0	0	0
Agent de maîtrise principal	C	1		1	1	0	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	2		2	2	0	2
Adjoint technique	C	3		3	1	1	2
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13		13	7.02	3	10.02

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV –	IV
ANNEXE AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

**ES
C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Attaché principal	A	ADM	759		Art 3	CDI
Attaché	A	ADM	588		Art 3-3	CDD
Adjoint technique	C	TEC	347		Art3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347		Art 3-1	CDD
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE – SIGNATURES

<p>Nombre de membres en exercice.....</p> <p>Nombre de membres présents.....</p> <p>Nombre de suffrages exprimés.....</p> <p>VOTES :</p> <p> Pour.....</p> <p> Contre.....</p> <p> Abstentions.....</p> <p>Date de convocation :/.../.....</p> <p>Présenté par le Maire,</p> <p>A Carquefou, le.....</p> <p>Le Maire,</p> <p>Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire</p> <p>A Carquefou, le.....</p> <p>Les membres du Conseil Municipal,</p> <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <tr><td style="height: 15px;"> </td><td style="width: 100px;"> </td></tr> <tr><td style="height: 15px;"> </td><td> </td></tr> <tr><td style="height: 15px;"> </td><td> </td></tr> <tr><td style="height: 15px;"> </td><td> </td></tr> </table> <p>Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture,</p> <p>le.....et de la publication le/.../.....</p> <p style="text-align: right; margin-right: 50px;">A Carquefou, le/.../.....</p>								

(1) Compléter par le « président du conseil d'administration » ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) Compléter par « conseil d'administration » ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...